



**CENTRE HOSPITALIER  
INTERCOMMUNAL  
CASTRES - MAZAMET**

Direction des Ressources Humaines  
Tél. : 05 63 71 79 89  
@ : [secretariat-drh@chic-cm.fr](mailto:secretariat-drh@chic-cm.fr)  
TC - EHB / 305 - 21 NI

Castres, le 26 janvier 2021

**Objet : Accompagnement des professionnels ayant des enfants en bas âge**

**NOTE D'INFORMATON N° 14 - 2021**

Le CHIC Castres-Mazamet développe depuis quelques années une politique d'accompagnement de ses professionnels ayant des enfants en bas âge.

C'est dans ce cadre que le CHIC Castres-Mazamet réserve des berceaux au sein de la crèche Autan des Enfants située en face de l'hôpital de l'Autan.

Il convient que chaque professionnel souhaitant bénéficier de l'accueil d'un de ses enfants dans cette crèche en avertisse par écrit la Direction de l'Etablissement afin de faciliter cette demande et renseigner un dossier auprès de cet organisme.

**Afin de faciliter la gestion des demandes, un dispositif de gestion des pré-inscriptions a été mis en place.** Ce dispositif de pré-inscription est directement accessible via le réseau intranet de l'Etablissement. Il suffit pour cela de se rendre à l'onglet « Ressources Humaines » dans le chapitre : « Prestations au profit des professionnels du CHIC Castres-Mazamet » et de compléter le document nommé « BABILOU-Imprimé de demande de placement CHIC » qui est à retourner à la Direction des Ressources Humaines. Le Guide du parent comprenant le lien suivant : <https://babilou.tfaforms.net/4741876> permettant la pré-inscription de l'enfant est également accessible sur le réseau Intranet.

**La campagne de pré-inscription 2020 se tiendra du 3 au 24 février 2021.**

Tous les professionnels intéressés par un accueil de leur enfant à sein de la crèche « Autan des enfants » sont invités dans un premier temps à remplir ce lien de pré-inscription qui permettra de gérer au mieux leurs demandes.

Par ailleurs, la convention avec l'association FAMILLE SERVICES 81 permettant d'assurer la garde d'enfants à domicile est pour l'instant suspendue sur décision de la CAF. Si cette situation évolue, la communauté hospitalière en sera avertie tout aussitôt.

**Le Directeur du CHIC Castres-Mazamet  
et du CH de Revel**

**Philippe PERIDONT**

**Diffusion : Tous services**